



DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

# Commune de Cunlhat

*Zonage d'assainissement  
collectif et non collectif*

## Plan de zonage



### Légende

- Assainissement collectif existant et futur
- Toute habitation située à l'extérieur des zones d'assainissement collectif relève de l'assainissement non collectif\*
- \*Dispositif d'assainissement réalisé en domaine privé à la charge du propriétaire et, dans la plupart des cas, selon les techniques de l'assainissement individuel



Société d'Études et de Conseil  
Assainissement et Eau  
1 allée du Château BP 80 63500 ISSOIRE  
Tél : 04 73 54 99 37  
Fax : 04 73 54 99 51



Chargé d'affaire	BARRAND Bernard	PLAN N°	Échelle	1 / 7500
Numéro de dossier	1050		Dessiné le	24/09/2024
Dessinateur	PLUTINO Thomas	I	Modifié le	08/10/2024